

PLAN LOCAL D'URBANISME

A-3b – PERIMETRE DE PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES PERIURBAINS (PENAP) – Plan de délimitation sur la commune de Genas



Révision du PLU prescrite par délibération du Conseil Municipal en date du 29 Septembre 2014

Arrêt du projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 26 Octobre 2017

Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 8 Avril 2019

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 8 Avril 2019

- GENAS -

